

MIONS *le mag*



I Dossier

Assainissement :
les travaux vont commencer !



Ville de
MIONS

retour en images

Mions, Ville de Coeur récompensée

Mercredi 21 mars, la fondation AJILA a remis à l'Adjoint Mickael Paccaud, au titre de la Ville, le 3^{ème} cœur du label "Ma Commune a du Coeur". Il s'agit du plus haut niveau du label. Il récompense la Ville pour son engagement dans la lutte contre l'arrêt cardiaque et ses actions de prévention en faveur des gestes qui sauvent, notamment la mise en place de défibrillateurs et l'organisation de sessions de formation aux gestes de premiers secours.



La dernière session de formation gratuite aux gestes de premiers secours s'est tenue le samedi 24 mars au centre culturel Jean-Moulin, en présence des sapeurs-pompiers et des infirmières. Près de 80 personnes sont venues s'initier aux gestes qui sauvent : appel au secours, mise en position latérale de sécurité, massage cardiaque, bouche-à-bouche, pose de garrot, utilisation d'un défibrillateur, etc...



Parcours du coeur

Près de 300 participants, des plus jeunes aux moins jeunes, regroupés autour d'un programme concocté par l'Office Municipal des Sports et les associations partenaires, rassemblant 9 types d'activités : course à pied, fitness, roller...etc. Le tout sous une belle météo.

Près de 600€ récoltés au profit de la Fédération Française de Cardiologie.

Une belle réussite !



sommaire

Actualités	p. 4-6
Économie-emploi	p. 7
Prévention	p. 8
Social	p. 9
Sport	p. 10
Animations	p. 11
Éducation	p. 12-13
Cadre de vie	p. 14-15
Urbanisme	p. 16
Travaux	p. 17
Dossier	p. 18-21
Expression politique	p. 22-23
Culture	p. 24-25
Associations	p. 26-29
Portrait	p. 30
Retour en images	p. 31

Magazine municipal
d'information de la ville de Mions
Parution bimestrielle, éditée à
5750 exemplaires

- Directeur de publication :
Claude Cohen
- Rédaction : Service
communication, Cabinet du
Maire.
- Photographies : Service
communication, Adobe Stock.
- Charte graphique : Sitbon et
associés
- Mise en page : Service
communication
- Impression : Imprimerie Brailly



C'hers amis,

Alors que l'équipe municipale vient de fêter ses 4 ans de mandat, nous sommes heureux de pouvoir vous informer que tous nos engagements ont été tenus. Exception faite de l'EPHAD dont la construction dépend de l'Agence Régionale de Santé qui ne s'est pas encore engagée malgré nos relances. C'est donc avec une profonde reconnaissance que je remercie les élus mais aussi les cadres et les agents municipaux de Mions pour leur engagement dans leurs missions.

Faire en 4 années ce que nous avions prévu de faire en 6, voilà qui démontre non seulement l'exceptionnelle implication du personnel et des élus, mais aussi notre attachement à servir avec ambition les habitants.



Claude COHEN
Maire de Mions

Conseiller
métropolitain

Nous allons continuer dans les années à venir à servir les Miolands comme ils le méritent, avec exigence et dévouement, à les accompagner dans les changements structurels dont la commune a besoin tout comme nous sommes à leurs côtés dans les difficultés du quotidien. Cette implication entière de l'équipe municipale nous amène ainsi à développer une offre ambitieuse d'équipements sportifs mais aussi à prendre en main les problématiques que rencontrent certains de nos concitoyens notamment avec la distribution du courrier par La Poste.

J'aimerais vous parler en quelques mots des événements nationaux que nous venons de vivre.

Une fois encore l'extrémisme islamiste a frappé notre Pays et nous sommes à nouveau endeuillés.

Pour une fois cependant, notre tristesse est mêlée de fierté grâce à un homme, le Colonel Arnaud Beltrame.

Un homme pour qui servir les autres était un idéal, pour qui sauver une vie était une vocation, même au détriment de la sienne.

Son sacrifice ultime honore sa carrière militaire, l'institution qu'il a servi et les armes de la France.

La France perd un gendarme mais nos héros morts au champ d'honneur gagnent un courageux camarade.

Nous allons donner le nom du Colonel Beltrame à une place de notre Ville, car il ne faut pas oublier, comme le disait Gérard Martin, que « L'héroïsme est contagieux ; l'espérance aussi ».

Votre Maire,
Claude Cohen



Ville de Mions
Mairie de Mions, 4 place de la République,
CS 43029 MIONS, 69965 CORBAS CEDEX
04 72 23 62 62

www.mions.fr -

Vous êtes déjà nombreux à nous suivre sur Facebook. Continuez et invitez vos amis Miolands à liker la page "Ville de Mions" !



conseils municipaux du 22/03/18

BUDGET : APPROBATION DES RÉSULTATS ANTICIPÉS 2017

Afin de l'affecter au budget primitif 2018, le conseil municipal approuve les résultats anticipés de l'exercice 2017.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Le conseil municipal n'augmente pas les taux d'imposition pour l'année 2018.

BUDGET PRIMITIF 2018

Voir article page 6

SUBVENTIONS 2018

Le conseil municipal vote les subventions pour les écoles et pour les associations.

CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Attribution d'une somme destinée à récompenser les gagnants du concours Maisons et balcons fleuris.

À VOS AGENDAS

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

11h parc Théodore Monod

JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

Dimanche 27 mai à 9h30
monument aux morts,
rue du 23 août 1944

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN 1940

11h parc Théodore Monod

NOUVEAU SUR MIONS ?



Nous vous convions à la **matinée d'accueil des nouveaux arrivants** qui se tiendra samedi 8 septembre !

Information et inscription auprès du service communication

04 72 23 62 43

communication@mions.fr



PRÉVENTION SANTÉ

Permis de sauver



PERMIS DE SAUVER

La Ville de Mions est la première collectivité en France à être partenaire de l'application Permis De Sauver !

Cette application novatrice permet à tout détenteur d'un smartphone de participer à la chaîne de secours pour une prise en charge plus rapide des victimes. Elle géolocalise toutes les personnes susceptibles d'intervenir avant l'arrivée des secours mais aussi les défibrillateurs disponibles à proximité.

Exemple : une personne est victime d'un malaise dans un commerce, l'alerte au 15 est lancée par les personnes à proximité > le SAMU fait intervenir les secours nécessaires et en parallèle lance l'alerte sur le réseau Permis de sauver. Les professionnels du secourisme (médecins, sapeurs-pompiers, ou personnes disposant d'un diplôme de secourisme reconnu), géolocalisés à proximité de l'incident reçoivent une notification, leur demandant d'intervenir en attendant l'arrivée d'une ambulance.

Les chances de survie sont ainsi augmentées.

La plateforme de l'application dédiée aux collectivités permettra également d'envoyer des notifications en cas de déclenchement d'alertes sécurité, pour les risques majeurs.

Citoyen professionnel du secourisme ou titulaire d'un titre PSC1 > téléchargez l'application et inscrivez-vous. Tous ensemble pour sauver des vies !

www.permisdesauver.fr

NUMÉRIQUE

Fibre optique : où en sommes-nous ?

Après un peu plus d'un an depuis le début du déploiement de la fibre optique à Mions, **80% des miolands peuvent prétendre à un abonnement fibre optique.**

La majeure partie des miolands résident en copropriété, lotissements ou immeubles, et fonctionnent avec un syndicat ou une association de lotissement ou un bailleur. Plus des deux tiers ont signé la convention avec Orange permettant ainsi de raccorder les logements pour un accès à la fibre.

Nous invitons donc les syndicats, associations ou bailleurs, qui ne l'ont pas encore fait, à contacter le service informatique de la mairie qui vous mettra en relation avec l'opérateur pour l'établissement d'une convention.

contact fibre@mions.fr

Des exceptions persistent : la municipalité insiste auprès d'Orange pour résoudre ces problématiques plus délicates. En effet, certains quartiers de la communes sont desservis par des poteaux aériens et non en souterrain, et la mise en place de cette technologie est plus délicate et plus longue à mettre en oeuvre. D'autres exceptions sont liées à des problématiques de génie civil pris en charge par Orange sur le domaine public et à la charge des propriétaires ou lotissements si c'est sur le domaine privé.



PORTRAIT

Interview-portrait de Nabila Benrached, nouvelle Directrice Générale des Services de la Ville de Mions



Nabila Benrached, 38 ans et mère de deux jeunes enfants, est originaire de la région Centre. Titulaire du grade d'attaché principal, elle est arrivée au poste de Directrice Générale des Services (DGS) à la mairie de Mions le 19 mars.

MME BENRACHED, QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Après un master en Ressources Humaines et en Management, j'ai travaillé quelques temps dans le secteur privé pour rapidement m'orienter sur le secteur public. J'ai par la suite en parallèle de ma carrière professionnelle dans la Fonction Publique, complété ma formation initiale par un Master en Management du Service Public à l'IEP (Institut d'Études Politiques). À la Ville de Meyzieu, j'ai commencé par un poste de chargé de projet en ressources humaines. Ma mission principale a été la mise en place du nouveau régime indemnitaire. J'ai ensuite voulu m'orienter sur l'opérationnel : j'ai été Responsable des activités scolaires, puis Directrice du service Education. J'ai beaucoup apprécié cette expérience, être au plus près des agents du terrain. Après, j'ai évolué sur un poste de Directrice des Ressources Humaines, toujours sur la Ville de Meyzieu pour arriver à ce poste de DGS, ce qui traduit ma volonté professionnelle. Je souhaitais rester sur une structure à taille humaine et Mions est en plein développement démographique, il y a donc beaucoup à faire.

QUEL PROJET A PARTICULIÈREMENT MARQUÉ VOTRE CARRIÈRE ?

L'un des plus importants fut la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, important projet transversal autour du projet éducatif, déployé conjointement avec différents acteurs : service associatif, culturel, sportif, parents d'élèves... etc.

“ Le DGS est la «courroie de transmission» entre l'exécutif et les agents.”

J'ai également fait un important travail consacré à la qualité de vie au travail, en partenariat avec le centre de gestion de la Fonction Publique, afin de maintenir les agents dans l'emploi, en améliorant leurs conditions de travail, en oeuvrant pour leur donner des perspectives de carrière, dans un but global de lutte contre l'absentéisme. C'est une démarche sur le long terme car on investit sur l'humain, mais au bout de quelques années, nous avons observé des résultats positifs, avec une baisse de l'absentéisme.

QUELLE EST VOTRE DÉFINITION DE LA FONCTION DE DGS ?

Le DGS est la «courroie de transmission» entre l'exécutif et les agents. Il doit traduire de manière opérationnelle et concrète les souhaits et orientations des élus, et mettre en oeuvre les projets pour la Ville. Il doit guider et emmener les agents, à travers les chefs de service, à la réalisation de ces objectifs, en projet de service. C'est la transversalité et la diversité qui font la richesse du poste : aucune journée ne se ressemble.

COMMENT S'EST PASSÉE VOTRE PRISE DE FONCTION ?

Je suis très rapidement rentrée dans le vif du sujet. Il y a de fortes attentes des cadres et des élus. Je ne suis pas là pour tout révolutionner. J'ai commencé par une phase d'observation primordiale et je note une vraie volonté d'aller de l'avant, accompagnée d'un très bon accueil.

QUELS SONT VOS PROJETS ET VOS PRIORITÉS ?

Il faut adapter l'organisation des services aux nouveaux besoins de la population, être encore plus performant en matière de Service Public pour nos usagers, et améliorer ce qui peut l'être. Je dois également relancer une dynamique de transversalité dans les projets de service. Et bien sûr accompagner les grands projets d'infrastructure de la ville : gymnase, extension d'école, ...etc.

Je sais d'ores et déjà pouvoir compter sur des élus engagés et des agents motivés, qui savent pourquoi ils sont là et ce qu'ils ont à faire. Je suis très optimiste.



FINANCES

Budget primitif 2018

Principal point à l'ordre du jour du dernier conseil municipal, **le budget primitif 2018 a été voté par les élus le 24 mars**. Depuis la présentation du débat d'orientations budgétaires que nous vous expliquions dans le précédent Mions le Mag (voir Mag n°20), certains éléments ont dû être réévalués.

En effet, le montant de l'amende à payer concernant la carence en logements sociaux a été communiqué et le budget a depuis dû être remanié. En conséquence, il a fallu réduire certains investissements prévus.

Malgré cela, la municipalité maintient ses objectifs et continue de mettre en oeuvre les projets et investissements pour lesquels elle a été élue :

- Comme elle s'y était engagée en début de mandat, elle n'augmente pas la fiscalité.
- Elle diminue chaque année de près de 5% les charges de fonctionnement tout en maintenant un niveau de service public équivalent.
- Elle investit pour répondre aux attentes actuelles des miolands et aux besoins de l'évolution démographique de la commune, en anticipant sur les besoins futurs : construction d'un nouveau gymnase, ouverture de classes à l'école J.Sibuet et agrandissement de l'école G. Fumeux.
- Elle réalise les investissements indispensables à la conservation du patrimoine existant. Exemple récent : la rénovation de la statue de La Madone.



Comme pour les plateaux d'une balance, **les recettes et les dépenses des collectivités doivent s'équilibrer**. En effet, une commune ne peut dépenser plus qu'elle n'encaisse. Et contrairement à l'Etat, elle doit même prévoir un résultat excédentaire. Pour Mions, les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à **14 986 450€**.

À la clôture de l'exercice 2017, l'excédent de fonctionnement s'élevait à 1 154 860€, soit 430 000€ de plus que les prévisions budgétaires, **preuve de bonne gestion des deniers publics**.

À savoir : le budget primitif est un acte de prévision et d'autorisation. Il peut être amendé au cours de l'exercice par des décisions modificatives.

JEUNESSE

Information centre de loisirs

À partir de septembre 2018, le centre de loisirs accueillera vos enfants de maternelle et primaire les mercredis en journée entière (avec repas et goûter), de 7h30 à 18h. (Arrivée des enfants entre 7h30 et 9h00 – départ entre 16h30 et 18h). Les collégiens seront accueillis de 12h à 18h (transport depuis le collège en minibus).

La fiscalité locale

Elle représente la participation des habitants aux recettes du budget communal.

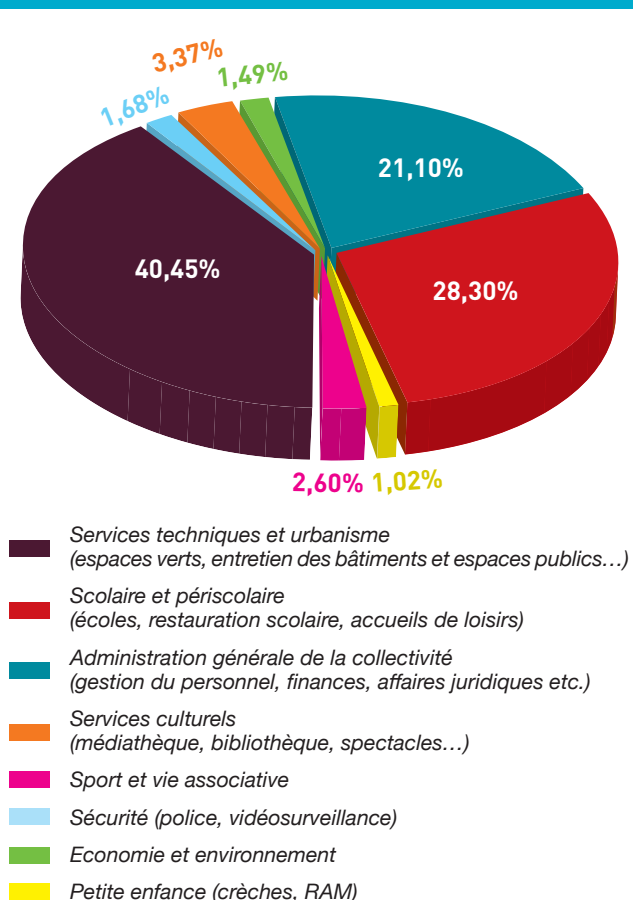
0%

d'augmentation

Depuis 2014, les taux n'ont jamais été augmentés :
14,99% pour la taxe d'habitation,
54,34% pour le foncier non bâti
18,62% pour le foncier bâti.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Répartition par service des charges à caractère général



L'équipe de direction et d'animation, soucieuse de l'épanouissement de vos enfants, tant physique que psychologique, proposera tout au long de l'année des activités artistiques, manuelles, sportives ou liées à la découverte du développement durable dans le respect de chacun.

JEUNESSE - EMPLOI

La Ville encourage et soutient l'emploi des jeunes à travers L'ALTERNANCE

Près d'une quarantaine de jeunes sur la commune se forme actuellement à l'un des 250 métiers de l'artisanat, par le biais de l'alternance. Ainsi, pour soutenir cette action, **la Ville a accordé une subvention de 4400€ à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.**

Par ailleurs, le Point Information Jeunesse de Mions et le Bureau Information Jeunesse de Saint-Priest, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers ont organisé une **rencontre** en mars dernier sur le thème «**Osez l'alternance**». Des jeunes aux profils variés sont venus assistés à cette conférence.

SUBVENTION DE 4400€ ACCORDÉE À LA CMA POUR 2018



L'occasion de se renseigner mais aussi d'assister au **témoignage de Romain, 16 ans, jeune alternant** dans les métiers de la restauration.

Jobs d'été



La journée organisée par le service Economie Emploi et le Point Information Jeunesse de la Ville de Mions a attiré de nombreux jeunes en quête d'une mission saisonnière. Entreprises et agences d'intérim étaient présentes pour recruter en direct des jeunes motivés !

Ils ont aussi pu recevoir des conseils pour la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation en partenariat avec Pôle Emploi et ALYSEE.

Pour ceux qui n'ont pas pu s'y rendre, n'hésitez pas à contacter le PIJ de Mions pij@mions.fr

Le Maire à la rencontre des acteurs économiques de notre Ville !

M. le Maire en compagnie de Mme SAVIC, développeur économique de la ville, ont rendu visite à Mme Gallinara, responsable du magasin **Leader Price** de Mions, suite aux travaux effectués et au tout nouvel aménagement du magasin. Le magasin a réouvert après 2 mois de travaux, et les horaires restent inchangés.

Le Maire a également été convié au lancement de l'agence collaborative du **Crédit Agricole**. L'agence a réaménagé ses locaux, pour un meilleur accueil et confort des clients, un agencement plus design et aussi plus numérique pour favoriser les échanges avec la clientèle.



OUVERTURE DES COMMERCES LES DIMANCHES

Les ouvertures des commerces employant des salariés le dimanche (autre que commerces détails et alimentaires) sont régies par la loi MACRON. Ces commerces peuvent ouvrir jusqu'à **12 dimanches** par an, et un arrêté du Maire doit spécifier les dates.

Ces dates ont été fixées en concertation avec les employeurs et commerçants, en considérant que les périodes des fêtes de fin d'année, les périodes des soldes et la période estivale, sont propices aux achats et aux besoins des clients.

Les commerçants ont par ailleurs des obligations vis-à-vis de leurs salariés.

PLANNING DES ATELIERS RETOUR À L'EMPLOI

Retrouvez les dates et les thèmes (rédaction d'un CV, simulation d'entretien et ateliers recherche d'emploi) des prochains ateliers retour à l'emploi sur le site www.mions.fr ●





PRÉVENTION

Stationnement

Les incivilités de stationnement de véhicules (stationnement sur les trottoirs ou en dehors des places identifiées à cet effet) posent de **réelles difficultés dans l'espace public**, notamment en centre-ville : circulation des personnes à mobilité réduite et des poussettes, difficulté pour les camions de livraison, de secours ou de collecte des ordures ménagères, etc... Ces infractions sont passibles d'une amende, pouvant aller de 35 à 135€ selon les cas, et d'une mise en fourrière du véhicule pour certaines infractions.

**SOYEZ
VIGILANTS !**

AMENDE DE 35 À
135€
MISE EN FOURRIÈRE POSSIBLE

Stop aux mégots

Fumer nuit à la santé mais aussi à l'environnement ! Trop de mégots sont jetés par terre sur les trottoirs et polluent l'espace public...

Face à ce problème, la municipalité vous rappelle que jeter votre mégot par terre peut vous coûter cher : cet acte est passible d'une amende forfaitaire de 68 €. Nous vous remercions d'utiliser les cendriers prévus à cet effet, ou bien d'éteindre correctement votre cigarette avant de la jeter à la poubelle.

AMENDE FORFAITAIRE DE
68€
POSSIBLE SI VOUS
JETEZ VOTRE MÉGOT PAR TERRE

RÈGLES DE VIE

À l'approche de l'été...

Pour que tout le monde profite de moments de détente cet été, nous vous rappelons quelques règles de bonne conduite à respecter.

LES BARBECUES SAUVAGES

Nous vous rappelons qu'il est formellement **interdit de faire des barbecues sauvages sauf sous certaines conditions et dans les lieux prévus à cet effet**.

Par exemple, le parc Mouyon, vaste et champêtre, situé proche du centre de Loisirs (route de Toussieu) tolère la présence de barbecues à condition qu'ils aient lieu à l'emplacement prévu à cet effet et après déclaration auprès de la police municipale. Par contre, les barbecues sont interdits au Parc Théodore Monod, mais vous pouvez y pique-niquer : une table a été installée et une seconde devrait l'être d'ici la fin de l'année.



LA BONNE CONDUITE

Il est requis auprès de chacun de maintenir une attitude citoyenne durant l'été. Entre autres, il est demandé :

- De ne pas se balader en ville torse nu ou en maillot de bain.
- D'utiliser tondeuses à gazon et autres engins bruyants à des horaires convenables :

Semaine et samedi : à partir de 9 h (éviter les milieux d'après-midi en cas de sieste des enfants en bas âge du voisinage).
Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h.

- Les personnes organisant des soirées en extérieur (ex : dans le jardin) sont priées d'avertir le voisinage et d'ajuster le volume de la musique s'il y en a une à partir d'une certaine heure.





SOLIDARITÉ

Cet été, devenez FAMILLE DE VACANCES

Partager ses vacances avec un enfant, c'est lui donner la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échange. C'est permettre également à la famille qui l'accueille de s'enrichir par la rencontre et le partage avec cet enfant.

Chaque famille accueille un seul enfant, elle est à son écoute, elle est attentive à son évolution.

Elle est accompagnée dans sa démarche par un bénévole du Secours Catholique pour répondre à ses questions avant, pendant et après le séjour. Cette relation peut s'inscrire dans la durée pour construire l'avenir car ces vacances vont constituer un temps de construction personnelle pour l'enfant dans un environnement favorable à la découverte.

Le Secours Catholique recherche des familles prêtes à partager leurs vacances pour permettre à des enfants de partir cet été. Même si vous n'avez pas encore vos dates précises pour les prochaines vacances, n'hésitez pas à contacter le Secours Catholique pour en savoir plus :

04 72 33 38 38

rhone@secours-catholique.org

rhone.secours-catholique.org

Equipe locale de Mions : 06.89.09.56.50



PLAN CANICULE

Prévention Canicule : faites-vous connaître !



À l'approche de l'été, les personnes âgées vivant à domicile, isolées ou fragiles, sont invitées à se faire recenser afin d'être contactées quotidiennement par le service CCAS en cas de fortes chaleurs (vigilance orange et rouge). Ces appels permettent de s'assurer que tout va bien et de donner des conseils sanitaires le cas échéant. **Cette démarche est volontaire et facultative et les renseignements recueillis confidentiels.** Les habitants ayant connaissance de personnes répondant à ces critères sont également invités à en informer la Ville.

> Où appeler pour se faire recenser ?

Accueil de la Résidence Marianne : 04 78 20 80 38

Accueil du CCAS : 04 72 23 62 69

Seniors

INSCRIPTION THÉ DANSANT



Le prochain thé dansant aura lieu au centre culturel Jean-Moulin **le mercredi 20 juin 2018 à 14h**. Il est réservé aux Seniors de plus de 70 ans résidant sur la commune.

Pour y participer, merci de bien vouloir venir récupérer votre ticket d'entrée à la résidence Marianne.

Vous avez jusqu'au 15 juin !

HALTE PAISIBLE, POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

Pour des moments agréables entre seniors.

La Halte Paisible accueille chaque vendredi après-midi à la Résidence Marianne, des seniors, handicapés ou dépendants, de plus de 60 ans, dans une atmosphère conviviale.

Outre le fait de permettre à des personnes âgées souffrant d'isolement de se rencontrer et de partager des activités (discussions, goûters, jeux de société...), c'est aussi **permettre aux aidants familiaux un temps de répit.**

Une animatrice de l'AISPA (Association Intercommunale de Services à la Personne) encadre ces temps d'échanges et de partage.

Contact AISPA: 04 78 96 72 38





Mions Trail 2018

Le MIONS TRAIL 4 (MT4): un objectif de 500 coureurs au départ de l'aventure Trail de l'Est Lyonnais le 2 juin!

Nous ne présentons plus le temps fort de l'année pour l'OMS avec l'organisation de cette course qui devient un évènement dans la communauté Trail. 10, 16,5 et 30 Km, les circuits emblématiques de cette course hors du commun au départ de l'Espace Convergence en début de soirée, le MT4 c'est une moitié du parcours de jour, et l'autre de nuit. Deux ambiances pour deux fois plus de plaisir, deux courses pour le prix d'une ! Comme les éditions précédentes, le MT enfant se tiendra sur Convergence avec un départ à 17h pour les jeunes sportifs nés de 2001 à 2011.

Bien entendu, le MIONS TRAIL reste solidaire à Lucas, notre parrain du premier jour, en reversant 1€ par coureur à l'association « Tous ensemble pour Lucas »

Le MIONS TRAIL, c'est avant tout une aventure humaine. L'organisation d'une telle épreuve serait tout simplement impossible sans le travail colossal de 150 bénévoles, pour la plupart miolands.

Leur action couvre l'ensemble des préparatifs et la gestion de la manifestation : balisage des parcours, organisation du Trail Village, inscription et accueil des participants, mise en place des bases de vie et des ravitaillements, restauration, signalement pendant les courses et organisation de la remise des récompenses.

Dans une ambiance familiale, la compétition sportive commence avec la course des enfants et se poursuit avec un programme rythmé au Trail Village, lieu de rencontre des sportifs, des organisateurs et du public.

Le Trail Village comprend un espace de restauration, des animations festives et un concert rock pour accueillir les compétiteurs en fin de soirée.

Le MT, c'est une ville mobilisée autour d'un évènement sportif qui vous permettra de passer des moments inoubliables.

Alors pour dire « j'y étais » réservez immédiatement votre soirée en vous inscrivant en ligne sur www.oms.mions.fr ou par courrier **OMS Maison des Associations 7-9 Allée du Château 69780 MIONS.**

News 2018

4 donneurs d'allure sur le 10 Km : 45, 50, 55 & 60 mn

Des primes pour les 3 premiers du scratch et un bonus si le temps du MT3 est battu.

Quand : Le samedi 2 juin

Où ? : À l'Espace Convergence, rue Mangetemps (restauration de 17h à minuit)

Inscriptions : Jusqu'au 30 mai par courrier et jusqu'au 31 mai par internet, et sur place jusqu'à 18h00 (majoration 5€)

Tarifs : De 11€ à 25€ selon la distance

Des questions ? oms@mions.fr

MIONS TRAIL EN CHIFFRES

4^{ÈME}
ÉDITION

COURSES : ENFANTS À 17H
30 KM À 19H30
16,5 & 10 KM À 20H00

42 CATÉGORIES
126 COUREURS RÉCOMPENSÉS

PLUS DE 150
BÉNÉVOLES

340
COUREURS EN 2017



MIONS EN FÊTE

Venez faire la fête les 16 et 17 juin !

Comme chaque année, Mions accueille l'été par une grande fête à laquelle chaque Mionland est convié. Défilé des conscrits, fête foraine, jeux pour enfants, dîner, bal et **feu d'artifice** animent la Ville pendant tout un week-end permettant à tous de se retrouver dans la convivialité.

Découvrez le programme !

> Samedi 16 juin

9h – 12h : Parc Monod
Les Olympiades par l'OMS

10h : Début des festivités avec les défilés des chars des conscrits
Départ place de la Mairie.

10h – 17h :

Parking Garreau, près de la halle.

Animations enfants.

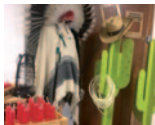
Jeux sur le thème du western

+ structure gonflable

Buvette sous la halle

toute la journée et

vente de poulets.



11h30 :

Place Germain Vivien

Apéritif offert par la Mairie

12h – 14h :

Place Germain Vivien

Pique-nique champêtre ! Venez en famille avec vos paniers repas pour un moment de convivialité.

17h – 18h :

Halle Louis Miachon

Intervention musicale de notre ville jumelée Horni Porcenice.

19h30 – 21h :

Halle Louis Miachon

Repas festif poulet/frites et dessert
(15 € sur réservation

– cfetesmions@outlook.com

ou 06 67 59 23 67)

À partir de 21h :

Halle Louis Miachon

Grand bal avec

B.E LIVE THE

BAND



Feu d'artifice

offert par la Mairie, les forains et l'association des commerçants

> Dimanche 17 juin

10h – 12h :

Halle Louis Miachon

Tous en forme ! Venez découvrir la Zumba, la danse, et le fitness

14h – 18h :

Scène ouverte : bienvenue aux musiciens, chanteurs et danseurs de tous style.

Inscription :

cfetesmions@outlook.com

ou 06 67 59 23 67

 www.cfetesmions.fr

CONVIVIALITÉ

Sardinade

Samedi 26 Mai à 18h.

Parking Danon

Venez nombreux pour ce nouvel événement signé C'Fêtes Mions !

Renseignements :

cfetesmions@outlook.com

ou 06 67 59 23 67



Fête des voisins : vendredi 25 mai

Pour organiser une fête et avertir vos voisins, des affiches, invitations, ballons, tee-shirts sont disponibles auprès du service communication (dans la limite des stocks disponibles) à la Maison des Associations : 7-9 allée du Château - ouvert jusqu'à 22h30.

À récupérer à partir du 14 mai. ●



PRÉVENTION SÉCURITÉ

Exercice confinement attentat à l'école Germain Fumeux

Vendredi 2 mars 2018, un exercice de sécurité attentat-intrusion a été organisé dans la matinée.

Dans le cadre du plan particulier de mise en sécurité face aux risques majeurs de sécurité, chaque école a pour obligation de faire des exercices de sécurité : incendie, risque chimique et attentat. Au total, six exercices doivent être réalisés sur l'année dont trois de type attentat.

Les directrices d'écoles réunissent les membres de leurs équipes, les forces de l'ordre, gendarmerie, police municipale, et souvent les pompiers qui se joignent à l'exercice pour une mise en situation comme dans la réalité et une observation du terrain.

Les directrices avaient préalablement sensibilisé l'équipe éducative et les enfants en les informant de l'exercice. Les consignes à suivre ont ainsi été rappelées.



Après déclenchement de l'alarme, les policiers municipaux et les gendarmes se déplacent dans l'école et observent : est-ce que les enfants et le personnel scolaire respectent bien les consignes de sécurité, sont-ils bien cachés, les

portes sont-elles bien fermées, les lumières bien éteintes, ...etc

A la fin de la levée de l'alerte, gendarmes et policiers municipaux sont passés auprès des enfants pour les féliciter mais aussi les rassurer en leur expliquant leur rôle à tenir. L'exercice dans son ensemble s'est bien déroulé. Les classes se sont confinées en silence complet, en respectant les consignes.

L'équipe éducative, les forces de l'ordre et personnel municipal se sont ensuite réunis pour un debriefing afin d'identifier les points forts et les points à améliorer, repérés pendant l'exercice, ce qui permet également de poser des questions sur des situations précises ou sur la conduite à tenir.



Formation « Prévention sécurité » pour le personnel des écoles

Les agents municipaux qui travaillent dans les écoles ont suivi durant ce second semestre une formation autour de la sécurité sur le thème des risques majeurs. Cette formation, assurée par Mickaël Paccaud, adjoint à la Sécurité et pompier professionnel,

avec la présence de la Gendarmerie, a abordé le risque incendie, les risques majeurs (naturels, technologiques, météorologiques, sanitaires) et le risque attentat. Savoir identifier les risques, reconnaître les différents signaux d'alerte, connaître les procé-



dures à respecter et adopter les bons réflexes...

La prévention est la première des armes.

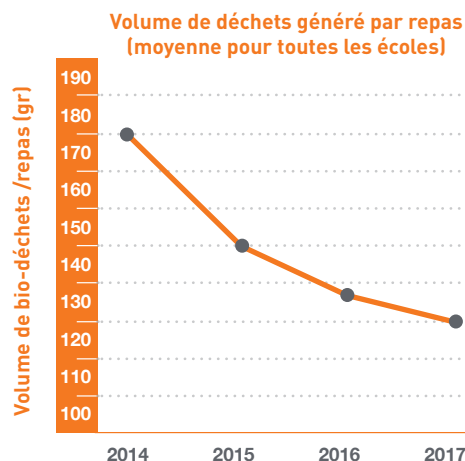
La cantine scolaire engagée contre le gaspillage alimentaire

Entre 2014 et 2017, le volume de déchets générés par repas a diminué de 27%. Cette réduction est due en partie à une **meilleure gestion des volumes d'achats et la maîtrise des effectifs** prévisionnels grâce aux pré-inscriptions sur le portail famille. La mise en place des selfs semble aussi avoir un impact bénéfique sur la réduction du volume de déchets générés par repas.

-27%



DE DÉCHETS
GÉNÉRÉS
PAR REPAS





Rencontre intergénérationnelle pour le Printemps des Poètes

L'école Joliot-Curie a célébré le Printemps des poètes au mois de mars dernier en se rendant à la résidence « Les Senioriales ». Il s'agissait de la **20^{ème} édition du Printemps des poètes**, manifestation nationale soutenue par le Ministère de la Culture pour faire connaître la poésie.

C'est la 4^{ème} année que l'école Joliot-Curie se rend à la résidence pour fêter conjointement cet événement. Des élèves de CE1, CE2 et CM1 ont participé à cet échange.



Cette édition avait pour thème **l'ardeur**, sujet encore souvent méconnu des plus jeunes mais qui ont travaillé dur en apprenant leurs récitations et en les faisant découvrir aux oreilles de leurs aînés. A l'inverse, des résidents ont pu leur faire découvrir des poèmes qu'ils appréciaient. Ils ont ensuite créer ensemble des cadavres exquis, comme le fai-

sait Jacques Prévert. Ce moment de découverte autour de la poésie s'est terminée autour d'un buffet sucré pour varier les plaisirs !

ÇA A « BOUMÉ » FORT !

Le 23 mars a eu lieu la traditionnelle boum de la FCPE au Centre Culturel Jean-Moulin. Cet événement est organisé depuis plus de 10 ans et attire chaque année près de 400 élèves des écoles élémentaires de Mions. L'organisation recquiert une quarantaine de parents bénévoles.



Les bénéfices sont **entièrement reversés aux écoles de Mions.**

Découverte du rugby avec le LOU Rugby

Les élèves de CM1 et CM2 des écoles Germain Fumeux et Joliot-Curie s'initient au rugby en partenariat avec le LOU Rugby.



La Ville, par l'intermédiaire de son éducateur physique et sportif, Abdelati Krimou, **avec l'aide et le soutien du Racing Club de Mions**, a mis en place un partenariat avec le LOU Rugby afin de faire découvrir ce sport collectif aux futurs collégiens. Issam, entraîneur des jeunes du club du LOU Rugby, aidé de Yacine, jeune joueur en pôle Espoir, sont intervenus pour des sessions d'entraînement. Apprentissage des règles, techniques des passes en arrière, découverte d'une mêlée...

Les jeunes apprentis sportifs ont joué le jeu et se sont démenés lors des séances.

Les classes de CM2 se sont également rendues au stade professionnel du LOU Rugby à Gerland. Ils ont visité les tribunes et vestiaires, assisté à un entraînement et aussi eu la chance de rencontrer les joueurs professionnels, notamment **Frédéric Michalak !**

À suivre :

Un tournoi de rugby rassemblant près de 100 élèves des écoles alentours est prévu le 22 juin, en organisation commune avec le Racing Club de Mions, du LOU rugby et de la Ville.



Abdelati Krimou est éducateur physique et sportif sur la commune de Mions. Employé par la Ville, il intervient dans les écoles et son projet éducatif est validé par l'Académie de Lyon. Il travaille en partenariat avec les clubs sportifs associatifs sur Mions pour faire découvrir aux plus jeunes les plaisirs du sport et la variété des activités qu'ils peuvent pratiquer sur la commune.

SPORT ET CULTURE POUR TOUS !

Les boîtes à lire, 1 an après

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que les deux «Boîtes à Lire», situées à l'entrée de la Halle Louis Miachon côté square et à l'entrée du groupe scolaire Joliot-Curie, sont installées.

Conçu par le Fonds Decitre, le principe des «Boîtes à Lire» est le libre-échange d'ouvrages. Elles constituent des petites bibliothèques de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, permettant à tous un accès facile à la lecture et privilégiant ainsi l'accès à la culture.

Si Decitre a mis, au lancement de l'opération, des ouvrages

de leur fond, la Médiathèque et les particuliers veillent et enrichissent quotidiennement les boîtes à lire par des dons. Vous avez trop de livres chez vous ? N'hésitez pas à en faire profiter le plus grand nombre en les déposant dans l'une de ces boîtes !

Depuis leur mise en place, on enregistre un taux de rotation (emprunt / dépôt) soutenu.



Jeu, set et match pour tous !

Savez-vous que deux terrains de tennis du Tennis Club de Mions sont ouverts à tous ? Ils sont à la location en libre-service pour les Miolands qui pratiquent le tennis de façon occasionnelle et veulent s'adonner à leur passion une à deux heures de temps à autre, sans pour autant adhérer au club.

Les revêtements ont entièrement été refaits à neuf avec l'aide de la municipalité l'année dernière.

Renseignements et contacts:

tcmions.mgpmatic.com > vous pouvez payer en ligne !

tcmions@laposte.net

Du Fitness en plein air

Se muscler, travailler votre endurance, se dépenser, le tout en étant dehors. En toute saison, et particulièrement sur ces beaux jours, profitez des aires de fitness disponibles sur la ville et accessibles à tous : seul, en famille ou entre amis.

14 appareils sont installés sur 4 sites de la commune :

Centre de loisirs, Parc Mandela, Le Charbonnier et le Parc Monod.

Sur chaque site, vous trouverez des panneaux explicatifs indiquant l'usage des appareils, les consignes, mais aussi les muscles sollicités sur chaque agrès.

Il y en a pour tous les niveaux !



CONCOURS DE MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Pour la 4ème édition, participez au concours Maisons et balcons fleuris organisé par la Ville. Tous les Miolands disposant d'un jardin ou d'un balcon sont invités à participer. Les trois premiers prix de chaque catégorie seront récompensés.

Inscriptions jusqu'au 15 juin, en renvoyant le bulletin d'inscription disponible sur le site www.mions.fr ou présent dans les lieux publics.

Une fois votre bulletin rempli, merci de le renvoyer par mail à dd@mions.fr ou par courrier : service développement durable, CATEM – Concours de fleurissement, 57 rue des Brosses, 69780 Mions.. **Bonne chance à tous !**



Semaine du Développement Durable

La semaine européenne du développement durable (SEDD) est une manifestation annuelle d'ampleur européenne organisée du 30 mai au 5 juin. Elle a pour objectif de promouvoir le développement durable et ses enjeux. Voici le programme qui vous attend sur Mions pour cette édition 2018 :

- **Exposition** des œuvres des scolaires au sein de la médiathèque avec notamment un travail sur le recyclage de bouteilles en plastique.

Du 29 mai au 12 juin à la médiathèque Jacques-Prévert



- **Conférence-débat** « Les plantes sauvages comestibles, une histoire vieille comme l'humanité » animée par la conférencière Frédérique Loré, spécialiste des plantes sauvages comestibles.

Samedi 2 juin à 10h30 à la médiathèque Jacques-Prévert

Inscription mediatheque@mions.fr



- **Projection du film** « C'est quoi le bonheur pour vous ? » (de Julien Peron) accompagné d'un projet « Post-It » autour de ce film.

Collaboration du pôle culturel et du pôle DD.

Le 30 mai à 18h, au Ciné Mions au centre culturel Jean-Moulin - Entrée libre

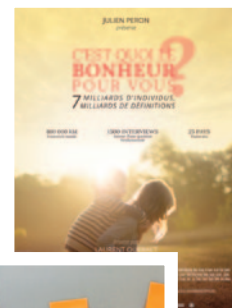
L'objectif du projet Post-it : que chacun puisse inscrire sa définition du bonheur sur un post-it et le colle sur les vitres de la médiathèque pour être visible au choix, depuis l'intérieur ou depuis l'extérieur. Les écoles participeront également à cette « vitrine » des définitions du bonheur.

Venez nombreux participer à cette vitrine-bonheur !

À découvrir également, sur les abords du centre culturel et de la médiathèque, des plantations de plantes comestibles (ex : plantes aromatiques, fraisiers). Vous pourrez vous servir, à condition d'en prendre soin :-)

Inspiré du mouvement «les incroyables comestibles»

À partir du 29 mai, à la médiathèque Jacques-Prévert.



RETOUR SUR...

« Nos ordures ont la vie dure »

Comme chaque année au printemps, le service développement durable de la Ville a proposé aux écoles de collecter les déchets qui souillent les abords des groupes scolaires et les chemins de la commune.

Trois écoles (Joseph Sibuet, Joliot-Curie et Germain Fumeux) ont participé cette année à cette opération baptisée « Les ordures ont la vie dure ».

Les petits nettoyeurs ont travaillé sans relâche, traquant le moindre petit déchet présent aux abords des groupes scolaires et du chemin de Feyzin.

Une bonne quinzaine de sacs remplis de déchets divers et variés, a été collectée par des élèves très fiers d'avoir contribué au nettoyage de la Nature.



« Une chouette soirée »

Une Chouette Soirée s'est tenue samedi 10 mars au centre de loisirs Marcel Moiroud. Une volonté de la part de l'équipe municipale de marquer l'évènement à Mions, bien que l'évènement national «La Nuit de la Chouette» n'a lieu qu'une année sur deux.

Une quarantaine de personnes ont assisté à une conférence sur les rapaces animée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) suivie d'une balade à la tombée de la nuit dans le parc Mouyon où les participants ont pu entendre et écouter les oiseaux nocturnes...

Rendez-vous l'année prochaine pour la 13ème édition de la Nuit de la Chouette !



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DE L'HABITAT (PLU-H)

Enquête publique

Parce qu'il dessine notre futur cadre de vie, le PLU-H concerne tous les habitants.

La Métropole souhaite favoriser l'expression des attentes, des idées et des points de vue et encourager une participation la plus large possible en organisant le recueil des avis de tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution à la réflexion sur le devenir de l'agglomération et à la révision du PLU-H.

Depuis le 18 avril et jusqu'au 7 juin, vous pouvez vous rendre au CATEM au Service Urbanisme pour consulter le projet et vous exprimer dans les registres.

Les moyens d'expression des citoyens peuvent se faire soit sur :

- **un registre papier** disponible au CATEM au jour et heure d'ouverture au public ou par courrier adressé à : Mme la Présidente de la Commission d'Enquête, Métropole de Lyon, 20, rue du Lac, CS 33569, 69505 Lyon Cedex 3
- **un registre numérique** <https://www.registre-numerique.fr/pluh-grandlyon>
- ou par mail** : pluh-grandlyon@mail.registre-numerique.fr

Des permanences seront assurées par un commissaire enquêteur :

vendredi 25 mai 2018 de 9h à 12h

mercredi 6 juin de 14h à 17h.

SERVICE URBANISME :

CATEM – 57, rue des Brosses 69780 MIONS / Tél. 04 72 23 62 66



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A compter du 8 novembre 2018, les collectivités devront être en mesure de recevoir toute demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique (selon décret datant de 2016). Ce dispositif constitue la première des mesures relatives au vaste chantier de la dématérialisation



des autorisations d'urbanisme, voulue par le gouvernement dans le cadre de sa stratégie Logement.

Au niveau de la Métropole, Mions fait partie des 12 villes pilotes du groupe de travail.

Cette dématérialisation vise à faciliter les démarches administratives et alléger la paperasserie. Elle consiste à transformer des documents physiques en fichiers numériques ou à créer ces documents directement sous forme numérique pour les intégrer au processus. Permis de construire, déclarations préalables aux travaux, permis d'aménager ou de démolir, certificats d'urbanisme, **toutes les autorisations d'urbanisme pourront être faites en ligne 24h/24, 7J/7.**

Pour les moins à l'aise avec l'informatique, rassurez-vous : un accueil physique sera maintenu pour faire vos demandes.

Des étudiants travaillent sur un projet de « trame verte ».

Dans le cadre de leur projet tutoré (similaire à un stage), sept étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature à l'IET (Institut des Technologies de l'Environnement) de Lyon, vont travailler sur le projet «trame verte». Il s'agit de mailler les trames existantes au sud de Mions avec celles de Saint-Priest au nord.

Il s'agit aussi de répondre à **un besoin défini dans le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat qui fixe à 60% le «territoire vert»** (zone naturelle, agricole ou végétalisée) sur les 10 ans à venir pour la commune de Mions. Ils travailleront en consultation avec les services urbanisme et développement durable de la Ville, ainsi que la Métropole, les élus, les chas-

seurs, les agriculteurs et les Miolands intéressés. Des points d'étape et d'avance seront régulièrement faits à travers la création d'un observatoire municipal de la biodiversité.



PROJET

De nouveaux aménagements prévus pour la Rue Colière

Au niveau de l'angle de la rue Joliot-Curie, proche de l'allée Flore, les piétons empruntent régulièrement un cheminement sauvage, abrupt et non sécurisé pour rejoindre l'arrêt de bus situé un peu plus haut, rue Colière.

Actuellement, de grands zébras marquent le virage de la rue Colière et la continuité de cette ligne droite.

Afin de sécuriser l'accès des piétons à l'arrêt de bus, mais aussi d'améliorer l'aménagement des routes de la commune pour développer les modes de déplacement doux, des aménagements vont avoir lieu :

- création d'un chemin piétonnier pour les usagers se rendant de la rue Joliot Curie à la rue Colière. Ce chemin sera en enrobé et en pente douce pour répondre aux normes d'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- sur la rue Colière :
 - les zébras seront supprimés pour créer de part et d'autre de la rue des bandes cyclables.
 - création d'un plateau ralentisseur et d'un passage piétons pour mener jusqu'au trottoir d'en face, au niveau de l'allée Jacques Cartier.

Ces travaux seront réalisés d'ici la fin de l'année.



MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ÉGLISE

La rampe d'accès de l'église a récemment été rénovée pour une mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



STATIONNEMENT

Afin d'élargir l'offre de stationnement aux abords de l'école Pasteur, 10 places de stationnement ont récemment été créées rue Einstein.



Création de la voie verte rue de La Libération : ça avance !

Depuis début avril, dans le **cadre du développement des modes de déplacement doux voulu par la Ville**, des travaux d'aménagement rue de La Libération par la Métropole de Lyon ont commencé. Il s'agit de créer une voie verte, voie de déplacements réservée aux modes doux, dans la continuité de la piste cyclable créée à l'entrée de ville rond-point Croix-rouge, aménagée dans toute sa longueur par une bande plantée (verdure et plantations).

Pour cette réalisation, la Ville procède à l'enfouissement des réseaux électriques. Des places de stationnement vont aussi être créées. Pour les besoins du chantier, la

circulation est perturbée. Les rues annexes (rue de la Ranche, rue des Aubépines) sont également impactées. Ces travaux, améliorant le cadre de vie des riverains et de tous les usagers empruntant cette rue, devraient se terminer fin juin.



ASSAINISSEMENT DES QUARTIERS MEURIÈRES ET DES ETACHÈRES

les Meurières

les Étachères

Après approbation du financement du projet par le Conseil de la Métropole en mars 2017, **les travaux vont commencer fin mai 2018**. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement. C'est la fin d'une **longue attente de 40 ans** pour plus de 2000 habitants, avec près de 300 habitations qui ne sont pas raccordées au réseau public d'assainissement de la Métropole.



LES TRAVAUX VONT COMMENCER !

En quoi consistent ces travaux ?

L'ancien quartier des Brosses a été coupé par l'A46 dans les années 1990 formant 2 quartiers distincts : les Meurières et les Etachères.

Dans le cadre de la mise à jour du zonage d'assainissement de la Métropole de Lyon datant de 2000, une centaine de secteurs ont été identifiés comme pouvant présenter des difficultés actuelles ou futures en matière d'assainissement des eaux usées. Les quartiers des Meurières et des Etachères font partie de ces points noirs, car malgré leurs zonages en assainissements collectifs depuis 2000, aucun réseau public n'a été créé et des dysfonctionnements des dispositifs d'assainissements non collectifs ont été constatés.

En 2014, il existait 288 dispositifs d'assainissement non collectifs sur ces deux quartiers dont 209 non-conformes et 4 présentant des risques sanitaires ou environnementaux avérés. **Ces travaux d'un montant total de 3,3 millions d'euros sont financés par la Métropole de Lyon.**

Sur le quartier les Meurières

La gestion des eaux usées consistera à la mise en place d'un réseau de collecte séparatif de 1,8 km prévu sur le secteur des Meurières, rue du 23 août 1944 et route de St-Priest notamment. Le réseau de collecte des eaux usées permettra de desservir environ 950 équivalents habitants.

La gestion des eaux pluviales des voiries métropolitaines nécessitera aussi la création d'une canalisation de 1,8 km et qui seront dirigées vers les bassins de rétention et d'infiltration Léopha. Les eaux pluviales des particuliers ne devront pas

être raccordées au réseau et seront donc infiltrées à la parcelle.

Sur le quartier des Etachères

Ce secteur est divisé en deux opérations : la construction des réseaux et la construction d'une station de refoulement.

La gestion des eaux usées nécessitera la construction d'un réseau de collecte séparatif des eaux usées de 1,8 km pour desservir environ 800 équivalents habitants. Le secteur des Etachères est séparé du secteur des Meurières par l'A46 et comprend deux voies principales : la route de Saint Priest et la rue du 23 août 1944.

La collecte des effluents s'effectuera gravitairement sous la route de Saint Priest jusqu'au poste de refoulement existant de la ZAC de la Pesselière et sous la route du 23 août 1944 jusqu'à une station de refoulement à créer à proximité de l'A46. Les eaux pluviales des voies métropolitaines seront dirigées vers des dispositifs d'infiltration superficielle (noues, tranchées drainantes) et les eaux pluviales des particuliers seront infiltrées à la parcelle.

Enfin, la construction d'une station permettra de refouler l'ensemble des eaux usées des habitations de la rue du 23 août 1944, et des impasses adjacentes vers le futur réseau des Meurières via l'encorbellement existant mis en place lors de la construction de l'A46. 64 habitations seront ainsi raccordées à la station de refoulement soit une capacité de 250 équivalents habitants.

288

DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF



Qu'est-ce que le Plan Pluriannuel d'Investissement ?

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), élaboré stratégiquement en début de mandat **par la Métropole**, est un outil de programmation des investissements envisagés pour les six ans à venir (2015-2020). Il concerne le financement des grands travaux, des grands projets, en tenant compte de leur coût prévisionnel et du rythme de leur réalisation. Il peut être réajusté chaque année, afin de tenir compte des aléas de toute programmation, et pour procéder aux ajustements nécessaires.

La construction du PPI a fait l'objet d'un travail partenarial important avec les communes pour définir conjointement et de manière précise les priorités d'investissements.

Entretiens croisés avec Julien Guiguet, Adjoint à l'Urbanisme, au Cadre de vie et Développement durable et Martin Dizière, Directeur des Services Techniques

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS LE RETARD DE CE CHANTIER ?

Julien Guiguet : C'est un chantier de grande ampleur, attendu depuis maintenant 40 ans par des centaines de Mionsnais. La présence de Monsieur le Maire à la Métropole, force de négociation pour défendre ce dossier, a également beaucoup joué en faveur de notre Ville pour faire avancer les choses.

Martin Dizière : La mise en oeuvre du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) a pris plus de temps que prévu, des études complémentaires ont dû être faites et la Métropole a même dû recruter de nouveaux agents métropolitains pour travailler sur ce dossier.

QU'ATTENDEZ-VOUS DE CES TRAVAUX ?

J.G : Ils vont améliorer la qualité de vie quotidienne de beaucoup de Mionsnais. Ainsi les habitants qui sont en attente de travaux d'amélioration de leur habitat, de réalisation d'extension ou de piscine vont pouvoir avancer dans leurs projets. Ce chantier répond également à des exigences écologiques, celles de la loi sur l'eau, pour préserver la qualité d'eau potable.

M.D : Face à ces enjeux, ce chantier de grande ampleur va logiquement engendrer des impacts sur le quotidien des Mionsnais. Nous demandons à chacun de faire preuve de civisme en respectant la signalisation aux abords des zones de travaux. Pensons à l'intérêt général qui prime. Mions est une ville qui rattrape son retard, il est donc po-

Les acteurs du projet

GRANDLYON



La Métropole

Maitre d'ouvrage

La Métropole - Direction de l'eau

Maître d'oeuvre

La Ville de Mions

Elle apporte sa connaissance du territoire pour aider à la coordination des opérations sur le terrain.

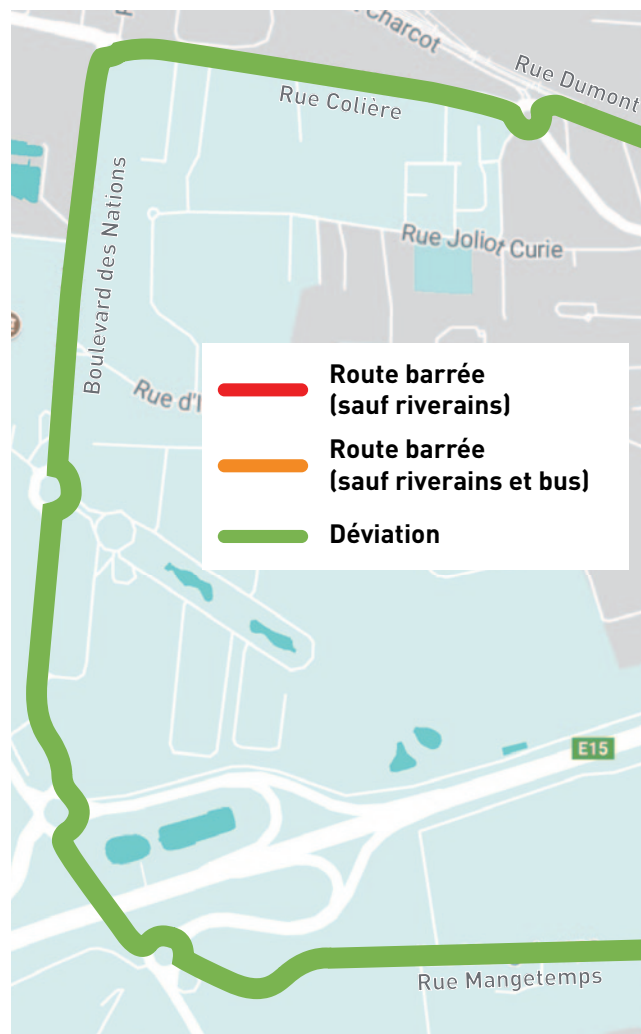
Circulation des bus Ligne Translère 296, ligne Junior, et ligne 62



Durant ces travaux, les lignes de bus empruntant les 2 axes route de Saint-Priest et rue du 23 août 1944 seront légèrement perturbées : seul l'accès aux riverains et aux transports en commun seront autorisés. Les arrêts de bus situés sur ces routes seront donc toujours desservis.

Néanmoins, **durant les horaires des chantiers, entre 8h30 et 16h**, les passages ont été légèrement réduits : **au lieu de 8 passages habituels par heure (4 dans chaque sens), il n'y en aura que 6 (3 dans chaque sens)**

En effet, avec les chantiers mobiles qui se tiendront de part et d'autre de ces routes, il faut éviter le croisement des bus sur les mêmes horaires.



sitif de la voir en chantier. C'est aussi dans l'intérêt commun que nous avons décidé de bloquer simultanément les deux axes : route de Saint-Priest et rue du 23 août. Cela va permettre de réduire la durée de la gêne. Ainsi, des travaux qui auraient dû s'étendre sur plus de deux ans ne devraient durer qu'un an.

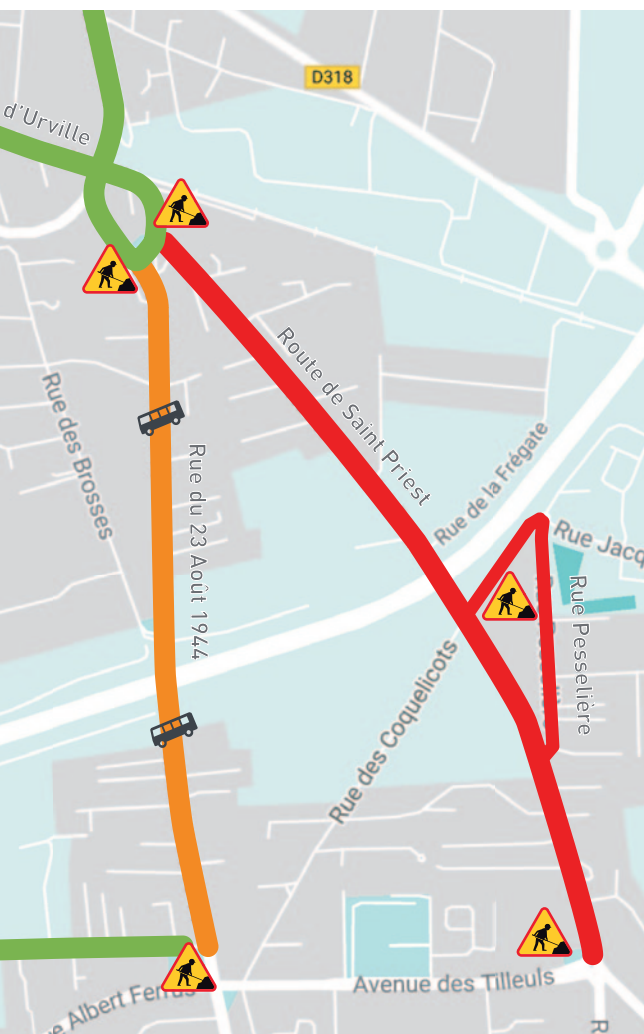
QUE SOUHAITEZ-VOUS NOUS DIRE DE PLUS SUR CES TRAVAUX ?

M.D : A l'occasion de ces travaux, les chicanes de la route de Saint-Priest, jugées accidentogènes, vont disparaître.

J.G : Je tiens également à signaler que durant ces travaux, les commerces de la zone nord, comme le Leader Price et la pharmacie, restent accessibles. Ne changez rien à vos habitudes du quotidien, rendez visite à vos commerçants !



« C'est un chantier de grande ampleur, attendu depuis maintenant 40 ans par des centaines de Miolands. »



Des perturbations de circulation prévues

Durant ces travaux dont la durée est prévue sur une année, les axes **route de Saint-Priest et rue du 23 août 1944** seront interdits à la circulation, sauf riverains et transports en commun. Une déviation sera mise en place par la rue Mangetemps, le boulevard des Nations, rue Colière et Dumont d'Urville, comme indiqué sur le plan ci-contre.

Pour les automobilistes arrivant du Nord Isère, il est conseillé d'emprunter la route d'Heyrieux.

Afin de garantir le bon déroulement du chantier, nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter les interdictions de circulation.



Pendant la durée des travaux, l'accès aux commerces de la zone Nord de la rue du 23 août 1944 reste possible par la déviation mise en place.

RÉUNIONS PUBLIQUES



Deux dates sont prévues :

Mercredi 23 mai à 18h
à l'Espace Convergence.

Judi 24 mai à 18h
à l'Espace Convergence.

Durant ces réunions publiques, seront présentées les travaux et abordées les différentes problématiques selon les typologies de raccordement.

Un courrier d'invitation sera adressé aux habitants des secteurs concernés.

La Métropole informera les habitants des deux quartiers par la communication de tracts dans leur boîte aux lettres.

Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées des travaux. ●

OPPOSITION

• ENSEMBLE, MIONS EN CONFIANCE •

GAUCHE DÉMOCRATE ET CITOYENNE

Attribution des subventions municipales 2018 : vous avez dit rigueur ?

Bien qu'ils aient affiché une exigence rigoureuse concernant les demandes de subventions, les élus de la majorité se sont assis sur la qualité des dossiers de l'OMS et de C' Fêtes Mions. Ils ont fait preuve de grandes largesses en les dotant respectivement de 22 500 € et 33 000 €.

L'OMS, créé en 2014, a juste produit un état comptable au 30/09/2016, laissant apparaître un excédent de 3000 €. Le compte d'exploitation au 31/12/2017 est prévisionnel et ne brille pas par sa rigueur en termes de respect du Plan Comptable Général. Charges et recettes

sont allègrement mélangées.

Pour C' Fêtes Mions, la subvention votée progresse de 17 % sur deux ans. Dans le même temps, les activités périscolaires seront réduites à la rentrée 2018 et le prix des repas scolaires une nouvelle fois augmenté !

Le seul bilan procuré remonte au 30 Septembre 2016 ! Pour 2017, aucun élément sur l'exercice n'a été fourni ! La demande de subvention n'est étayée par aucun document comptable prévisionnel, si ce n'est un montant global de dépenses prévues de 36 500 €. Les diverses recettes pour chaque activité réalisée ne figurent même pas. Faisant fi de nos remarques les édiles ont voté une subvention de 33 000 €. En intégrant les recettes, le besoin aurait pu se limiter à 21 000 €, soit

12 000 € de subvention non justifiée.

Légèreté inacceptable ! Il s'agit pourtant de l'argent du Contribuable, de notre Argent !

Il aura suffi d'un claquement de doigts pour que ces deux associations obtiennent des subsides très conséquents.

Rendre des comptes aux Élus et aux citoyens que nous sommes est obligatoire.

Pourquoi une telle légèreté ? Ignorance ?

Incompétence ? Laxisme ? Copinage ?

La CANOL, association amie de M. Cohen, pour cette belle gestion, le couronnera une nouvelle fois de lauriers !

Pour notre part notre inquiétude est si grande que nous alertons la Cour Régionale des Comptes et le Trésorier Payeur.

contact@ensemblesolidaires.org



Jean-Paul VEZANT

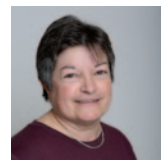
mionsenconfiance@mions.fr



Sandrine CRAUSTE



Francis MENA



Dominique MARCHAUD



Karim BOUTMEDJET

• MIONS OXYGÈNE •

LISTE SANS ÉTIQUETTE

La commune de Mions vient d'être épinglée par le Préfet : elle n'a pas respecté l'objectif fixé par la loi S.R.U. de 2000. Depuis la loi de 2013, l'objectif à atteindre, d'ici 2025, est de 25% de logements dits « sociaux ».

Pendant la campagne électorale, considérant les chantiers de son prédécesseur trop importants, le maire avait, naïvement et électoralement, promis l'arrêt des constructions. Pourtant, en tant qu'ancien élu, il ne pouvait ignorer ni la loi ni ses modalités d'applications !

Depuis longtemps, notre groupe dénonce, avec beaucoup de Miolands, la densification de la Z.A.C. du Centre, où plus de 500 logements ont été construits au lieu des 350

prévus avant 2001. (Et où le maire a pourtant accordé, dès 2014, une augmentation de logements !).

Le maire a confondu la densification trop importante de la ZAC et la répartition géographique de logements locatifs (destinés à des personnes aux revenus modestes au titre de la diversité) imposés légalement sur la commune. Confusion et incohérence encore quand il bloque les constructions mais projette une nouvelle école !

Depuis 2014, il refuse des demandes de permis de construire de logements collectifs. Il s'est même honteusement défaussé en pointant la responsabilité de son prédécesseur quant aux logements construits rue de l'Égalité (près du stade des Tilleuls) !!!

En 2018, la commune doit donc payer des

pénalités financières qui, avec la mauvaise volonté affichée et répétée de notre maire depuis 4 ans, ont été portées à 650.000 €. Si cette amende est si importante (129.000 € initialement prévus), c'est bien au comportement électoraliste et obtus du maire qu'on la doit...mais ce sont bien les Miolands qui paient et paieront encore !!!

Aujourd'hui, il est contraint de signer un contrat de mixité sociale avec des bailleurs sociaux et la Métropole qui dicteront leurs exigences : 8.000 à 8.500 logements par an d'ici 2030 sur la Métropole. Il devra attendre sagement l'assouplissement de la loi souhaitée par le Président MACRON en élargissant le quota aux logements dits « intermédiaires ».

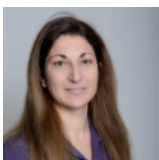


Valérie ROMERO

mionsoxygene@mions.fr



Michel PEYRAT



Valérie RENOSI

MAJORITÉ

• FORCE D'AVENIR •

DROITE - LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

Quand l'idéologie ne résiste pas aux faits

Lors du vote du budget, nous avons pu voir les élus d'opposition être vent-debout contre le futur gymnase.

S'ils ne peuvent qu'être d'accord avec la création de cet équipement qui manque cruellement à la commune, ils s'opposent à ce que l'on puisse le financer !

On nous reproche d'emprunter la somme dont nous avons besoin pour le futur gymnase et l'extension du groupe scolaire Fumeux.

Nous avons expliqué que cet emprunt n'obliterait absolument pas nos capacités de financement pour l'avenir, qu'il serait possible de rembourser bien en amont de cette date

la somme et qu'enfin ces équipements, rendus plus que nécessaires par la construction abondante de logements auraient dû être anticipés bien en amont, serviraient à bien des générations par la suite.

Nous avons aussi rappelé que même avec cet emprunt, la dette de la ville serait inférieure à ce que nous avons trouvé en 2014, mais face aux idéologies et à la mauvaise foi, nous savions que la logique et les faits ne pouvaient être des arguments valables à leurs yeux.

L'équipe municipale ne peut que déplorer une opposition politicienne qui n'a que faire des besoins des Miolands, qui s'oppose par principe, hors de toute volonté de co-construire l'avenir de Mions. Nous vous invitons donc

à assister aux conseils municipaux qui sont publics pour vous faire votre propre opinion.

Notre équipe a une vision à long terme de ce que doit être une commune bien gérée, dédiée au service de ses habitants. Les Miolands peuvent constater tous les jours combien la ville a changé. Elle est propre, les services répondent mieux à leurs besoins et nous améliorons quotidiennement la qualité de vie à Mions.

Mais nous comprenons combien il peut être frustrant de nous voir réussir mieux avec beaucoup moins, de voir l'équité et la justice s'installer là où les privilèges existaient jusqu'à lors.



Claude COHEN



Julien GUIGUET



Nathalie HORNERO



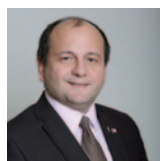
Josiane GRENIER-FOUADE



Mickaël PACCAUD



Florence GUICHARD



Jean-Michel SAPONARA



Alain DUSSAUCHOY



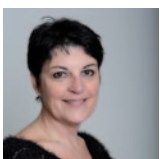
Anne-Bénédicte FONTVIEILLE



Vincent TIXIER



Jean LANG



Christine BARROT



Patrick TUR



Jessica FIORINI



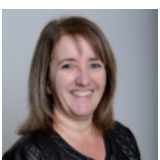
Nicolas ANDRIES



Nicolle MAGAUD



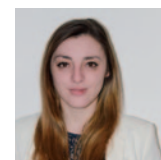
Alain CHAMBRAGNE



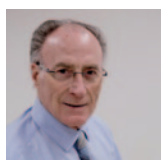
Suzanne LAUBER



Fabio CARINGI



Marie PINATEL



Henri RODRIGUEZ

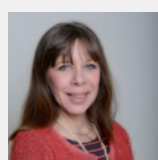
forcedavenir@mions.fr



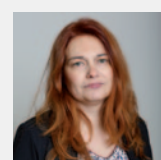
Régine MANOLIOS



François IAFRATE



Sophie DUJARDIN
élue indépendante



Christelle MARGERIT
élue indépendante

PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION ARTISTIQUE 2018-2019

« One-man-live Guitar quizz » !

En avant-goût

Mardi 19 juin à partir de 18h30

Venez jouer et gagner des invitations ! Un blind-test pour vous faire deviner les spectacles de la nouvelle programmation ! Venez en groupes jouer à ce « **One-man-live Guitar quizz** » : à chaque thème interprété en live correspond un spectacle de la saison ! Convivialité assurée (et une invitation à chaque gagnant qui trouvera un thème !).

Après une saison tonitruante (Papagalli, etc), de nouvelles surprises humoristiques, musicales et tout public !

Entrée libre - Places limitées / réservations conseillées
culture@mions.fr



ET POUR CLÔTURER LA SAISON 2017-2018 EN BEAUTÉ ...



SPECTACLE-ÉVÉNEMENT

Vendredi 25 Mai à 20h30

Zack et Stan

Magie et Humour

À voir dès 3 ans jusqu'à 103 ans !

Zack et Stan mêlent humour, vaudeville, hypnose et grande illusion. Un spectacle familial autour de deux magiciens exceptionnels. Zack et Stan sont frères et magiciens. Ils ne sont jamais d'accord sauf sur une chose : essayer de ne blesser personne ! Ne cherchez pas les lapins, les colombes et les foulards : avec eux, la magie c'est fun et même parfois un peu trash.

Énorme succès au festival d'Avignon Off

Élu « Spectacle de l'année 2016 » par la Fédération française des artistes prestidigitateurs

Réservations Centre culturel : culture@mions.fr

Inscriptions : culture@mions.fr

Suivez-nous sur Facebook !

Centre culturel Jean-Moulin

Médiathèque Jacques Prévert



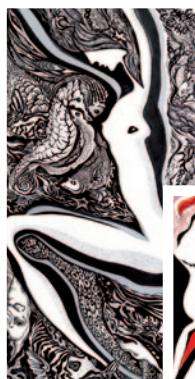
CULTURE D'AILLEURS

Focus Russie

Tatiana Samoïlova

Exposition jusqu'au 6 Juin

Une vingtaine d'encres de Chine superbes et raffinées.



La musique et la danse russes

Conférence par Daniel Duport-Percier, musicologue

C'est à partir du 18^{ème} siècle que la musique russe s'éman-
cipe. De Mikhaïl Glinka considéré comme le père de la mu-
sique russe, jusqu'à la création contemporaine, les styles, les
expressions, les couleurs...

Samedi 19 Mai à 10h30

Histoires russes pour enfants pas sages !

Spécial « Macha et l'Ours »

par vos conteuses favorites – entrée libre

Mercredi 30 Mai à 16h30

Rencontre avec Luba Jurgenson (auteure russe)

Assises Internationales du Roman

Renseignements : Médiathèque

Dimanche 27 Mai aux Subsistances / Lyon

Rouslan

Concert de clôture

Violoniste virtuose depuis l'âge de 6 ans, chanteur né en URSS,
1er prix du conservatoire national...

Mercredi 6 Juin à 17h30

À LA MÉDIATHÈQUE

**PHILIP WAECHTER,
AUTEUR JEUNESSE ALLEMAND**

Mercredi 16 Mai 16h

Quelques traits lui suffi-
sent pour donner à ses
personnages leur carac-
tère. Plusieurs de ses
succulents albums ont
été traduits en français.



**Avec le soutien du
Goethe Institut.**



« CAFÉ BD »

Samedi 26 Mai à 10h



« L'ECHAPPÉE BELLE »

Vendredi 8 Juin à 19h

Le cercle des Lecteurs, pour tous les goûts.

« HISTOIRES POUR ENFANTS PAS SAGES ! »

Mercredi 27 Juin à 16h30

Par vos conteuses favorites
– entrée libre

Programme cinéma de mai

Mardi 15 Mai à 20h - Love Addict

Mercredi 16 Mai à 14h30 - Sherlock Gnomes (dès 6 ans)

Mardi 22 Mai à 20h - Les municipaux, ces héros

Vendredi 25 Mai à 14h30 - Amoureux de ma femme

Mardi 29 Mai à 20h - Avengers Infinity War

Mercredi 30 Mai à 14h30 - Mikan et Sébastien, l'Aventure de la Poire Géante

Programmation de juin à venir sur www.mions.fr



CINÉ-OPÉRA / ANNÉE DEBUSSY

« PELLÉAS ET MÉLISANDE »

Jeudi 28 Juin à 19h

Chœur & orchestre de l'Opéra national de Lyon.

Durée globale 1h54

+ présentation inaugurale par Daniel Duport-Percier.

Entrée libre - pré-inscriptions obligatoires



20 ANS DE LA MDA > UNE FÊTE SE PRÉPARE !

En septembre prochain, la Maison des Associations, inaugurée le 18 septembre 1998, célébrera ses 20 ans ! A cette occasion, une exposition photos lors d'une matinée portes ouvertes prévue le samedi 29 septembre marquera l'évènement.

NATURE

Les étangs de Chatonnay : la nature à portée de tous

La Ville est propriétaire de trois étangs à Chatonnay, dans la Nord Isère. Elle a confié la gestion du site (empoissonnement des étangs, débroussaillage des berges, gestion des arbres...) à l'Association Municipale des Pêcheurs à la Ligne et des Amis de la Nature (AMPLAN). L'association assume également tous les travaux sur site comme le nettoyage, et encore plus récemment, la création d'un WC sec.

Situé à 40 kilomètres de Mions, c'est le lieu rêvé de détente pour toute la famille. Pas seulement pour la pêche, mais également pour les balades ou pour un pique-nique estival : barbecues, tables et cabane sont à disposition de tous. Les 17 000 hectares de forêt qui entourent le site permettent d'observer la faune et la flore. Cartes de pêche à l'année : 80 € en vente auprès de l'AMPLAN, ou cartes de pêche à la journée : 8 € (en vente auprès de l'AMPLAN, à Chatonnay, et au forum de la pêche à Bron).

AMPLAN : Vincent Di Brigida, - 06 45 02 20 00 – dibrigida.vincent@orange.fr



FESTIVAL / MUSIQUE

De Sète à Yaoundé

Après une année 2017 riche en créations artistiques, la Compagnie De Sète à Yaoundé lance son Festival FIMEC 2018 qui se tiendra le samedi 13 octobre 2018 à l'Espace Convergence ! Festival toujours inclusif envers les personnes en situation de Handicap, le FIMEC 2018 vous propose un voyage culturel et gastronomique de l'Europe à l'Afrique en passant par les Amériques avec des escales

riches en partage.

Pour cette édition, la Compagnie De Sète à Yaoundé ouvre ses portes aux bénévoles qui souhaitent rejoindre notre équipe pour l'organisation de cet évènement.

Compagnie De Sète à Yaoundé, 45, rue Léopha 69780 Mions, Claude VIGNERON au 0689525078 par mail : deseteayaounde@gmail.com.



DON DU SANG - ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG



Les 4 étapes pour donner son sang

Chaque année, près de 3 millions de dons sont recueillis dans les sites de prélèvement et les 40 000 collectes mobiles de l'EFS. De l'accueil à la collation, le donneur suit un parcours composé de 4 étapes.

1/ Vous êtes accueilli(e) par une secrétaire

2/ Vous passez un entretien préalable au don afin de déterminer votre aptitude au don. Sont vérifiés votre identité, votre âge et votre poids.

3/ Le prélèvement qui dure 7 à 10 minutes et qui permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang

4/ Après un don de sang, il est important de bien s'hydrater et de se reposer pendant au moins 20 minutes, durant lesquelles une collation vous est offerte. L'occasion de s'assurer de votre bonne récupération après le don.

Attention, en cas d'interventions subies les derniers jours ou mois, il est nécessaire de repousser votre don (exemple : traitement antibiotique, intervention chirurgicale, piercing, ou après un accouchement).

Plus d'information sur donsdesang.efs.sante.fr

**PROCHAINE DATE LE 19/06
À 16H15 AU CENTRE CULTUREL**



*Partagez votre pouvoir,
donnez votre sang*



TRADITION

Comité de jumelage

Pour la 11ème année consécutive, nos amis Tchèques ont parcouru les 1120 km qui nous séparent pour nous faire partager leurs traditions et nous initier aux petits bricolages et décorations des œufs en usage pour « Velikonoc » Pâques. Chaque année Zdenka, (directrice du centre de loisirs) de Horni Pocernice, prépare de nouvelles activités qui passionnent petits et grands.

Le lundi 19 mars, dès 8h, Zdenka, Jana, Hanka et Karel secondées par 6 personnes du comité de jumelage ont installé tout leur matériel à l'école Joseph Sibuet, pour 7 ateliers différents ! Deux classes de maternelle et deux classes d'élémentaire ont pu être accueillies.

Le mardi 20 mars, ce fut le tour de l'école Germain Fumeux, 4 classes ont bénéficié à leur tour de ces réjouissantes activités.

Le Comité de Jumelage prend en charge chaque année le coût de cette manifestation totalement gratuite pour les écoles.

Plus de 200 enfants ont ainsi participé à ces ateliers, découvert de nouvelles coutumes, entendu une autre langue, répété en chœur un chant tchèque sous la direction de Karel accompagné de sa guitare, essayé de communiquer avec quelques mots d'anglais pour certains, même si nos amies font de gros efforts pour apprendre le français.

Enfants et enseignants sont repartis enchantés, souriants, les bras chargés de leurs nombreuses réalisations, heureux de ces rencontres, de ces belles découvertes, quittant à regret leurs nouveaux amis.



SECOURISME

Secouristes Français Croix Blanche de Mions

Les Secouristes Français Croix Blanche de Mions font partie d'une fédération agréée de sécurité civile. Ils dépendent du Comité Départementale Rhône Lyon Métropole qui est lui-même composé de 14 associations locales.

L'association est implantée à Mions depuis plus de 43 ans. Tous bénévoles, les adhérents sont formés aux gestes de premiers secours et aux gestes de secours en équipe avec matériels.

Les Secouristes Français Croix Blanche interviennent dans diverses manifestations recevant du public (match de foot, carnaval...etc) afin de répondre aux dispositifs prévisionnels de secours, également sur des formations Premiers secours (PSC1) ou autres, l'aide aux populations sinistrées, plan ORSEC, etc.

Comment devenir secouriste ?

Dès l'âge de 10 ans, chacun donne le temps qu'il veut ou qu'il peut. Il suffit de suivre une ou plusieurs formations avec notre équipe pédagogique.

Vous avez envie d'intégrer une équipe dynamique et devenir secouristes ?



Contactez-nous :

mions@69croixblanche.org - 06.60.54.16.69 - croixblanche69.org

Formations PSC1 sur Mions régulièrement > renseignez-vous

asso en bref

L'ASSOCIATION MUSICALE DE MIONS (AMMi)

vous propose de bénéficier de cours gratuits de musique durant le mois de Juin 2018. Adultes et enfants pourront venir découvrir la harpe, le saxophone, la clarinette, la flûte traversière, la flûte à bec, l'accordéon, la trompette, le trombone, le violoncelle, la guitare basse, les percussions ou le chant varié.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous par téléphone au 04 78 21 65 96 (entre 15h30 et 19h) ou par mail à assomusiquemions@yahoo.com en précisant l'instrument choisi : celui-ci vous proposera des horaires en fonction des disponibilités des professeurs.

Nous vous attendons nombreux pour cette découverte musicale !
Association Musicale de Mions
- 103 rue du 23 Août 1944 Mions

L' A.C MIONS

La Miolande

Randonnée cyclo organisée par l'Association Cyclo de Mions

Le 26 mai 2018

Horaires, distances et prix :

- « La Ballade » 40 Km - 500m
départ 7h30 à 10h 4€
- « L'Espoir » 80 Km - 1000m
départ 7h30 à 10h 5€
- « La Bel Air » 115 Km - 1500m
départ 7h30 à 10h 6€
- « La Miolande » 150 Km - 1800m
départ 7h à 9h 6€

Non licencié + 1€

Départ/Arrivée : complexe sportif
JEAN TARDY

Tél : 06.29.36.22.03

**Courriel : duperray.guy@neuf.fr
gilles.thomasson@bbox.fr**

Site : www.cycloclub-acmions.fr



SPORT

GV Les Iris

L'association a voulu publier cet article sur le bénévolat pour mettre à l'honneur des personnes dont on ne parle que trop rarement et pourtant ce sont les "POUMONS des Communes". *LES BENEVOLES, les gens de l'ombre, des hommes et des femmes, jeunes et moins jeunes, actifs ou pas, mais tous animés par une même volonté...*

Celle d'être disponible pour les autres, un acte de générosité qui n'a pas de prix dans un monde où tout se monnaie.

Le bénévole est cette personne généreuse qui n'a pas peur de proposer ses services à qui en a besoin, c'est elle qui va donner de son temps gratuitement "alors que le temps, c'est de l'argent" au détriment bien souvent de sa vie personnelle, de sa famille...

Il existe des causes humanitaires que tout le monde connaît mais tout proche de nous, dans nos communes, quel meilleur exemple que celui du monde associatif qui doit son fonctionnement grâce en partie à l'investissement des bénévoles !

Grâce au dévouement et au dynamisme de ces hommes et de ces femmes, nos communes ne sont plus des cités dortoirs mais bien au contraire des endroits où il fait bon vivre !

L'occasion de faire la connaissance de l'association G.V. (comme gymnastique volontaire) LES IRIS, créée en 1973 et qui réunit à ce jour plus de 300 adhérents, 8 animateurs salariés pour dispenser 19 heures de cours hebdomadaires du lundi au samedi. Telle une petite entreprise, elle est gérée par un conseil d'administration de 15 personnes bénévoles, qui n'ont comme salaire que le plaisir de faire plaisir à leurs concitoyens. Il n'y a que des gens de bonne volonté, ces fameux bénévoles.

Bouger, respirer, équilibrer le corps et l'esprit tout en respectant le corps et la personne, se relaxer, voilà le programme proposé par la G.V. LES IRIS.

Si des cours diversifiés de gymnastique traditionnelle sont toujours dispensés, l'association a su évoluer avec son temps en proposant des séances innovantes de gym chinoise et de Pilates qui remportent un vif succès.

Mais à la G.V. LES IRIS, il n'y a pas que le sport et la santé : après l'effort, le réconfort ! Tout au long de l'année, ont lieu des événements festifs pour réunir les adhérents et leurs invités, assemblée générale, repas dansant annuel et rando-découverte.

Manifestations toujours organisées avec l'aide précieuse des bénévoles, présents et disponibles tels des anges gardiens ...

Ce programme vous a plu, rejoignez l'association G.V. LES IRIS !

Un peu de temps de libre, une grande envie de participer, rejoignez l'équipe de bénévoles que nous ne remercierons jamais assez pour leur générosité !

Plus on est nombreux, plus on est fort ! Plus on va de l'avant !

On a besoin de vous !

M. Sophie CHACON / M. LECOINTRE



G.V. LES IRIS

asso en bref

SORTIE ANNUELLE DE MÉMOIRE MIOLANDE

Pour sa sortie annuelle le 25 mai, l'association d'histoire locale vous propose de visiter «Le Mas des Razes» à Feyzin, ferme-musée de Pierre Bailly, qui retrace le passé de la vallée du Rhône, de l'époque gallo-romaine à son industrialisation, et l'évolution de la navigation sur le fleuve. Le repas sera pris au restaurant «Soleil et Jardin» à So-laize et la visite de l'église récemment restaurée terminera la journée.

Tarif : 29 € pour les adhérents et 35 € pour les extérieurs.

Renseignements au 04 78 20 32 88 et 06 62 20 70 26. Inscriptions possibles jusqu'au 15 mai.

L'ASSOCIATION LOISIRS ET DÉTENTE

organise du 6 au 9 octobre un voyage sur la Côte va-roise. Il reste des places disponibles si vous êtes intéressés veuillez vous faire connaître rapidement auprès de Mme Cocquerelle au **04 72 28 71 93.**

Dernier délai le 20 mai.

SPORT

JUDO MIONS

Après être allé à Charvieu en Janvier, à Colombier en avril, c'est à notre tour d'accueillir les écoles de judo de Charvieu-Chavagneux et de Colombier-Saugnieu.

Alors, si vous voulez voir de vrais combattants, nos judokas de 4 à 6 ans seront sur les tatamis du dojo de Mions le 26 mai 2018. Nous lançons aussi une grande tombola.

En jeu, une Nintendo Switch, un hoverboard, une tablette Thomson et pleins d'autres lots. Les tickets seront en vente

tout au long des mois d'avril et mai.

Le tirage au sort aura lieu le samedi 16 juin à l'espace convergence lors de notre grande « judojournée ». Au programme, les traditionnelles judopiades où plusieurs équipes s'affrontent sur des défis le matin, un repas festif et la remise des ceintures (passage de grades) pour saluer le travail de la saison.

Nous vous attendons nombreux.

Contact : judomionsmetrople@gmail.com ou 06 08 47 64 67



FÊTE DES CLASSES

Mions Inter classes

Le défilé des Classes en 8 partira samedi matin 16 Juin à 10h place de la République.

Il sera accompagné des conscrits nés dans une année qui se termine par 8, de chars fleuris et de groupes musicaux.

Un char est dédié aux bébés nés en 2017 et 2018. Comme chaque année un concours du plus beau vélo décoré est organisé pour les enfants nés en 2008. A l'issue du défilé l'apéritif sera offert par la municipalité.

Pour ceux qui souhaitent prolonger la fête, le repas des classes en 8 animé par Laurent aura lieu au restaurant du Bel Air. (menu boissons comprises 30 €)

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire : prochaine réunion le 17 Mai à 20h à la maison des Seniors !

Vous pouvez nous rencontrer au hangar (lieu de fabrication des chars) les lundis et jeudis soir de 20h à 22h – rue du traité de Rome (derrière le Catem).

SOLIDARITÉ

L'association SOFMAE



Pour permettre le financement d'interventions chirurgicales d'enfants marocains de familles très défavorisées, SOFMAE vous propose des briouates, briques au poulet au prix de 1.00 € la part et du zaalouk, caviar d'aubergine marocain au prix de 2.50 € la part. Peut être vendu séparément. Les commandes sont à passer **avant le mercredi 20 juin** dernier délai par mail à sofmae69@yahoo.fr ou au **06 21 43 77 99**. Elles seront à retirer le samedi 23 juin 2018 au niveau du Kiosque de la Halle du marché de Mions entre 9h et 12h. Les briouates seront cuites sur place.



THÉÂTRE

ARSCENIC

SPECTACLES FIN DE SAISON

THÉÂTRE ADULTES (3 groupes)

Mercredi 23 et samedi 26 Mai 2018 à 20h30 au Centre Culturel

Vendredi 1er et samedi 2 Juin 2018 à 20h30 au Centre Culturel

Jeudi 14 et vendredi 15 Juin 2018 à 20h30 au Centre Culturel

THÉÂTRE ENFANTS

Samedi 9 Juin à 19h au Centre Culturel

EXPO ARTS PLASTIQUES (enfants, ados et adultes)

Vendredi 8 Juin à 18 heures au Centre Culturel.



[agenda]

08/05 – DÈS 8H

Concours

Boule Lyonnaise

LA BOULE JOYEUSE

Repas sur place possible

Contact : 06 76 86 60 19

• Plateau Jean Tardy

18/05 – 20H30

Pièce de théâtre

La compagnie "fais moi

un signe" présente un

spectacle : FEYDEAU

dans tous ses éclats.

• Centre culturel Jean Moulin

25/05

Fête des voisins

26/05 – 18H

Sardinades

C'FÊTES MIONS

• Parking DANON

26/05 – DÈS 8H

Vente de compositions

florales avec

démonstrations

FLORAISON

DU SIÈCLE

• Halle

L. Miachon



26/05 – 10H À 12H

ET DE 14H À 17H

Stage poterie adulte

L'ATELIER DES ARTS

Thème : épouvantail

Tarif 40 €

Inscription au 04 78 96 96

22 Mme Blazy ou 04 78 21

37 99 les après midis

27/05 – 15H

Concert

AMMi

Concert des élèves de

l'Association Musicale de

Mions - entrée libre

• Espace Convergence

02/06 – 19H30

Mions trail

OMS

• Espace Convergence

09/06 – 10H À 16H

Portes ouvertes

Tennis Club

Ouverture inscriptions

saison 2018/19 pour

petits et grands. Infos :

tcmions@laposte.net

ou 07.77.36.47.37

• Courts de Tennis

10/06 – 8H À 18H

Vide grenier

AMICALE POLICE

MUNICIPALE

• Parking E. Convergence

16/06

Mions en Fête

C'FÊTES MIONS

19/06 – 16H15 À 19H15

Don du sang

• Centre Culturel Jean Moulin

22/06 – 20H

Audition de batterie

AMMi

Entrée libre

• Centre Culturel Jean Moulin

23/06 – 20H30

Spectacle Humoristique

PHAGES SANS FRONTIÈRES

Au bénéfice des personnes en

impassé thérapeutique.

Buvette et

petite restaura-

tion sur place.

Tarif unique 12€

Réservation au

06.66.72.82.66



24/06

Vide-dressing

ASSOCIATION DES

COMMERÇANTS

• Halle Louis Miachon

30/06 – 20H30

Concert chant lyrique

AMMi

Entrée libre

• Église de Mions

Mehdi Krüger

Slameur



LE SLAM VOUS CONNAISSEZ ?

Découverte à travers un échange avec **Mehdi Krüger**, slameur d'origine miolande et fervent défenseur de la langue française.

Mehdi Krüger, âgé de 37 ans, a emmenagé sur Mions avec sa famille à la fin des années 80, à l'âge de 10 ans. Il décrit la ville à l'époque comme une campagne. Autour du lotissement «les Alizés», où il a grandi et où habitent toujours ses parents, s'étendaient des champs de colza et de betteraves. Depuis, la ville s'est urbanisée et a connu une forte évolution démographique. Elève au collège Martin Luther King, c'est le professeur PIN, à l'époque professeur d'arts plastiques, qui l'a initié et encouragé dans son parcours artistique. Il s'est ensuite orienté sur des études d'arts tout en s'élevant en parallèle dans sa passion et sa carrière de slameur.

QU'EST-CE QUE LE SLAM ?

En réponse, beaucoup évoqueront le nom de Grand Corps Malade, artiste qui médiatisa le slam en France en 2006. Pourtant, le slam existait bien avant en France et ailleurs. Le slam vient d'un mouvement né aux Etats-Unis, à Chicago, au milieu des années 80, où son créateur Marc Smith, poète, organisait des scènes ouvertes de poésies qu'on venait clamer à voix haute. En France, le film «Slam», récompensé par une Caméra d'or au Festival de Cannes en 1998, commença à médiatiser cet art. Ce film fut d'ailleurs une révélation pour Mehdi, qui devint «missionnaire» du slam

comme une poignée d'artistes à sillonner les routes pour populariser cet art en organisant des scènes slam. Sa définition du slam : «une rencontre entre la poésie classique et la rythmique rap, fait pour être vue et partagée». Souvent simplement clamé à voix haute, Mehdi Krüger a souhaité accompagner ses textes d'un instrument musical, la guitare, lorsqu'il a souhaité «faire écouter» ses poésies à son fils.

SA PASSION, SA CARRIÈRE, SON OBJECTIF

Aujourd'hui slameur confirmé et reconnu, Mehdi Krüger a reçu des prix gratifiants : le Prix Georges Moustaki, le Prix Georges Brassens-SACEM. Il vit de sa passion, par des concerts en France et à l'étranger (Angleterre, Maroc, Suisse, Liban). En parallèle, il assure ponctuellement des ateliers d'écriture en milieu scolaire, en milieu carcéral, ou auprès de primo-arrivants. Il décrit sa carrière non pas comme un choix mais comme une passion. Le facteur chance est aussi primordial, il conseille de savoir saisir les opportunités qui se présentent. Son credo : «on peut tous écrire de la poésie, sa poésie, parce que chacun est unique. C'est aussi un formidable moyen d'apprendre à se connaître.»

Son objectif à travers la carrière qu'il mène est de démocratiser la poésie, il milite pour diffuser cet art et le partager. Il espère poursuivre sa carrière, rester intègre tout en vivant de sa passion.

Il espère revenir prochainement sur scène à Mions, au centre culturel

Jean-Moulin ou à la médiathèque Jacques-Prévert. «C'est une chance pour Mions d'avoir ce centre culturel et cette médiathèque, ces lieux d'échanges et de partages sont tout aussi importants que des équipements sportifs pour une Ville.»

Ses albums «Luttopies», «L'Ecume des Nuits» et «St-Germain d'Après» sont **en libre écoute à partir du site Mehdi Krüger.**

<http://mehdikruger.com/>

Un nouveau disque écrit entre l'Algérie et l'Allemagne est en projet pour 2019. À suivre...



Chasse aux oeufs

Les enfants avaient rendez-vous le dimanche 1^{er} avril au Parc Monod pour une chasse aux œufs orchestrée par le Comité des fêtes. Les stands coloriage et maquillage ont accueilli plus de 90 enfants. La mini basse-cour mise en place par les bénévoles a ravi les plus petits qui ont pu donner à manger aux poules. A 16h30, tout le monde était présent pour le tirage au sort de l'œuf en OR. Tirage effectué par Guillaume BATS, humoriste.



Arts et Fêtes chez nos minis miolands

Le jeudi 29 mars, le RAM 1, 2, 3 Soleil a participé à l'événement international des arts plastiques « **La grande lessive** ». Des productions d'enfants et des assistants maternels autour du thème « pierre à images et pierre à imaginer » ont pu être « étendues ».



Les petits de la crèche «Les p'tits fripons» et du RAM «La ruche aux marmots» sont venus déguisés pour fêter le carnaval !



C'Fêtes Mions
présente

Samedi 16 juin Mions en Fête

2018

Dimanche 17 juin
Tous en Forme &
Scène ouverte

LES OLYMPIADES • ANIMATIONS ENFANTS • APÉRITIFS
PIQUE-NIQUE CHAMPÊTRE • REPAS SOUS LA HALLE • BAL ORCHESTRE

Réalisation : Service Communication - Ville de Mions